



CR CHSCT du 24 novembre 2016 par vos représentants SNPTES

## **Dispositions des articles 22, 24 et 24-1 du décret 82-453 du 28 mai 1982**

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du CHSCT du 6 octobre 2016 (Pour avis)
2. Rapport IGAENR - Inspection Santé et Sécurité au Travail 2016 (Pour information)
3. Opération de Réhabilitation du 2ème étage du Bâtiment Présidence Libération à Nancy (Pour avis)
4. Schéma Directeur Handicap - Bilan 2016 et Programme 2017 (Pour Avis)
5. Création d'un groupe de travail RPS (Pour avis)
6. Modification de la composition de la commission d'enquête URAFPA (Pour avis)
7. Calendrier actualisé des enquêtes et visites du CHSCT (Pour information)
8. Suivi des Accidents 2016 (Pour information)
9. Synthèse des fiches issues des registres Santé et Sécurité au Travail (Pour information)
10. Suivi des avis du CHSCT (Pour information)

### Information du DGS en attendant le président :

Vigipirate : une nouvelle consigne est arrivée fin août (augmentation de l'intensité). Le président souhaite proposer aux composantes de formation une présence de vigiles qui se montrent. Cela sous-entend des rondes aléatoires sauf en cas d'évènements particuliers. Cela se fera uniquement sur demande de la composante.

Suites du CHSCT extraordinaire du 2 novembre 2016 (nous demander les infos).

1. Approbation du PV du CHSCT du 6 octobre 2016 (pour avis)

Nous remercions l'administration et plus particulièrement la DHSE pour avoir à la séance suivante le compte-rendu du précédent conseil.

2. Rapport IGAENR inspection Santé Sécurité au travail du juin 2016 (pour information)

Il est présenté par Mme Kotzyba, inspectrice IGAENR. Nous le tenons à votre disposition. Les assistants de prévention de l'UL l'ont également.

**Nos interventions : Il est préconisé un renforcement de la médecine de prévention,** C'était déjà le cas à l'inspection précédente. Nous nous étonnons : pourquoi l'UL ne souhaite pas la renforcer ? **Nous signalons que depuis peu des infirmières de prévention sont reconnues dans le nouveau référents des emplois de l'Enseignement**

**Supérieur et de la Recherche (EPLÉ). Elles seraient un appui de terrain et complémentaires au médecin de prévention.** Nous nous étonnons pourquoi l'UL ne priorise pas cela ?

**Nous commençons à mettre le président devant ses responsabilités. Tout personnel à risques identifiés doit avoir une visite médicale obligatoire tous les ans. Pour les autres personnels cela doit se faire tous les 5 ans.** Nous sommes actuellement en cours de rédaction d'une lettre type avec nos collègues parisiens que nous vous transmettrons afin que vous sollicitiez comme il se doit au président de l'UL une visite médicale comme le stipulent les textes.

RPS : groupe de travail émanant du CHSCT et non de la QVT. Nous sommes à nouveau intervenus afin que le mal être au travail n'échappe pas au CHSCT et qu'il ne soit pas uniquement pris en central.

**Sachez que notre syndicat installe en ce moment une cellule de veille sur les RPS avec des correspondants dans toutes les sections académiques**

Nous avons questionné Mme l'inspectrice sur les liens méconnus, à notre connaissance, avec le réseau PAS de la MGEN. La section locale du SNPTES devrait rencontrer très bientôt ce partenaire.

Nous lui avons demandé pour elle ce que voulait dire le terme mesure immédiate (temps de mise en œuvre).

N'oublions pas que les mesures immédiates préconisées en juin devraient être mises en œuvre depuis bientôt 6 mois...

**Le Président répond : priorité absolue sur les moyens et la mise en place du dispositif de prévention médicale des agents**

**Le Président proposera une nouvelle organisation de la médecine de prévention.**

### 3 Opération de Réhabilitation du 2<sup>e</sup> étage du bâtiment Libération (pour avis)

Il s'agit de l'ex siège de Pont-à-Mousson S.A. Ce serait pour y loger l'agence comptable (62 personnels), la direction du budget et des finances (30 personnels) et une troisième entité à définir (8 personnels) plus 4 ou 5 contractuels occasionnels.

L'emménagement est prévu pour septembre 2017.

**Nous sommes à la recherche d'un ou une correspondante sur ce site qui prend de plus en plus d'importance et qui regroupe de plus en plus de directions.** Nous y constatons par ailleurs des comportements anormaux et graves subis par certains de nos adhérents.

4 Schéma directeur handicap, bilan 2016 et programme 2017 (pour avis)

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous solliciter

Le président : pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap, essayer des formations par apprentissage afin qu'ils découvrent le monde de l'entreprise.

**Nous préconisons que lors des réceptions de travaux une personne handicapée y assiste afin de détecter les problèmes de circulation et y remédier.**

**Nous demandons à l'UL de refaire des communications afin d'inciter les personnels en situation de handicap à se déclarer.**

5 Création d'un groupe de travail RPS (pour avis)

Ne vous faites pas de faux espoirs, c'est le fameux groupe de travail qui dépend de la commission qualité de vie au travail.

Nous vous rappelons que nous en sommes toujours au point 0 de la prévention des RPS (depuis juillet 2015) et des enquêtes votées en CHSCT (URAFPA, DLI)

Catherine Pablo (correspondante AENES de notre section) représentera le SNPTES à ce groupe de travail qui ne répond pas aux préconisations des inspecteurs de l'IGAENR

**Le SNPTES continuera à faire appliquer à notre université la réglementation en vigueur. Les RPS sont du domaine de compétences du CHSCT et non de pseudos commissions qui émanent des conseils centraux.**

Nous avons voté pour la mise en place de ce groupe de travail.

Nous avons voté contre la composition de ce groupe de travail qui comprend un membre de la commission QVT.

Nous avons été entendus : retrait du membre de la commission QVT remplacé par un membre élu du CA.

Création d'un groupe de travail accompagnement des personnels : nous félicitons notre établissement pour la création de ce groupe longtemps sollicité et revendiqué par le SNPTES. Comme ce point n'était pas à l'ordre du jour et que nous n'avions pas reçu le document il a été retiré et sera présenté au prochain CHSCT.

Il se mettra en place quand les autres OS le souhaiteront...

Si vous connaissez, si vous présumez qu'un(e) collègue est en grande difficulté, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions intervenir le plus tôt possible.

6 Modification de la commission d'enquête URAFPA (pour avis)

Même si vous n'êtes plus concernés, vous pouvez solliciter la délégation d'enquête afin d'être auditionné. Merci de nous prévenir par écrit.

Sachez que tout personnel participant à une enquête peut demander au président le compte-rendu de l'enquête une fois les préconisations mises en œuvre

Idem, si vous avez été auditionnés lors d'une enquête ou visite CHSCT vous pouvez participer à la restitution

L'INRA sera représentée dans cette enquête qui commencera on ne sait quand.

**Cette enquête a été votée en avril 2016 mais elle n'a toujours pas commencé.**

**Nous rappelons à notre direction que nous avons également voté de la mise en place d'une enquête pour la DLI qui n'a toujours pas commencé.**

7 Calendrier actualisé des enquêtes et visites CHSCT (pour information)

Nous avons rappelé à l'UL que le CHSCT avait fait une visite dans une sous-direction de la DN et que la restitution plus d'un an après n'a pas été faite....

**N'hésitez pas à nous solliciter si vous jugez utile une visite du CHSCT dans ses domaines de compétences. Nous avons déjà en tête la visite du Campus CLSH, la ferme de la Bouzule.**

8 Synthèse des accidents 2016 (Pour information)

**Nous avons proposé une dématérialisation dans GPUC**

Afin de mieux appréhender et comprendre les accidents, savoir le temps réel d'immobilisation des agents. Nous n'avons que le premier arrêt de travail.

**Nous redemandons au nouveau DRH, un référent qui apporte de précieux conseils simples personnels en accident du travail (un accompagnement sur leurs droits, les démarches, etc...)**

Dans beaucoup de cas, ce sont vos représentants qui font remonter à la direction de l'université les accidents de services et leur gravité. Merci de continuer à nous informer de tout incident ou accident.

9 Synthèse des fiches issues des registres Santé et Sécurité au Travail (pour information)

**Nous avons proposé une dématérialisation dans GPUC**

Nous analysons avec une extrême vigilance certaines fiches qui ont été transmises.

**Nous constatons encore l'absence ou l'inaccessibilité du registre santé sécurité sur certains sites et des fiches qui ne sont pas signées et retournées.**

10 Suivi des avis du CHSCT (Pour information)

Fin 18h40

Toutes les réorganisations de services doivent passer par les instances de l'UL : conseils d'UFR, CT/CHSCT. Vos représentants SNPTES l'ont rappelé lors des enquêtes CHSCT du printemps et l'UL est mise devant le fait accompli.

L'article 57 du décret 82-453 du 28 mai 1982 doit être appliqué. **Une fois la triple consultation respectée, la direction peut alors appliquer la réorganisation.**

Quel que soit le moment, **n'hésitez pas à nous solliciter, nous contacter pour toutes vos questions sur vos conditions de travail, sur l'hygiène la sécurité au travail et l'environnement. N'oublions pas que notre employeur nous doit la santé et la sécurité au travail** (Décret n°82-453 du 28 mai 1982).

Georges BAUDOIN	<a href="mailto:georges.baudouin@univ-lorraine.fr">georges.baudouin@univ-lorraine.fr</a>	Metz
Catherine PABLO	<a href="mailto:catherine.pablo-godot@univ-lorraine.fr">catherine.pablo-godot@univ-lorraine.fr</a>	Nancy ALL
Pascal COULOMBE	<a href="mailto:pascal.coulombe@univ-lorraine.fr">pascal.coulombe@univ-lorraine.fr</a>	Vandoeuvre
Saidia ANTOINE	<a href="mailto:saidia.antoine@univ-lorraine.fr">saidia.antoine@univ-lorraine.fr</a>	Nancy Carnot
Franck SAULNIER	<a href="mailto:franck.saulnier@univ-lorraine.fr">franck.saulnier@univ-lorraine.fr</a>	Vandoeuvre
	<a href="mailto:ul-contact@lists.snptes-lorraine.org">ul-contact@lists.snptes-lorraine.org</a>	



<http://www.snptes-lorraine.org/index.php?category/Universite-de-Lorraine>